

N° 1932 – QU 440

N° référence : 01.0302.0591

Dépôt : 29.06.2026

Traitement Bureau CDV : 06.07.2026

Développement/Urgence : NON/NON

Délai de réponse : 06.11.2026

Question écrite de Mme Pauline Weiss (PSA) intitulée : « Ombrage de la pataugeoire de la piscine municipale »

Introduction

La pataugeoire de la piscine municipale est un lieu très apprécié des jeunes enfants et de leurs familles durant la période estivale. Or, il apparaît qu'aucune zone d'ombre ne protège actuellement cet espace.

Les nourrissons et jeunes enfants sont particulièrement sensibles aux effets du rayonnement solaire et de la chaleur. Les recommandations des autorités sanitaires préconisent notamment de privilégier les zones ombragées pour les enfants et bas âge et de limiter leur exposition directe au soleil.

Proposition

Dans ce contexte, le Conseil municipal est prié de donner des renseignements sur l'affaire suivante :

1. La question de l'ombrage de la pataugeoire a-t-elle été étudiée par les services compétents ?
2. Des mesures temporaires ou permanente sont-elles envisagées afin d'offrir des zones d'ombre aux jeunes enfants fréquentant cet espace ?
3. Le Conseil municipal a-t-il évalué la possibilité d'installer des voiles d'ombrages, structures légères ou d'autres aménagements adaptés ?

Je remercie le Conseil municipal pour ses réponses.

Moutier, le 29 juin 2026

Signature (s) :

Mme Pauline Weiss (PSA), 1^{ère} signataire (1)